



L'an deux mille vingt-cinq le 11 du mois de décembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 4 décembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. THOURON Jean Marc
M. RAKOTONDRAMANITREA Haja – M. GRANDADAM Daniel I- M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge
Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. GAY Gérard - M. RENAUD Claude
M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick
M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent - M. BERNARD Philippe
M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre - M. CERUTTI Alain – M. BAUDOIN Cédric-

Procurations : M. BARTHELEMEY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA – M. MATHEY Dominique à M. CHANE Alain
M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU Nicolas -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – Mme LORETTE Delphine – Mme MARANDE Carole

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 5

Excusés : 3

Votants : 42

Date d'affichage : 16 décembre 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42

Contre :

Absentions :

FINANCES

34_12_2025

Participation des budgets annexes au budget principal

Nicolas Le GUERNIGOU, vice président chargé des finances, rappelle la délibération votée le 27 mars 2025 relative aux montants des participations des budgets annexes au budget principal comme suit :

Montant **maximum** de la participation des budgets annexes au budget principal :

	Charges de personnel	Autres charges
Budget Assainissement	630 408.00 €	278 204.00 €
Budget Eau potable	27 304.00 €	32 837.00 €
Budet Ordures ménagères	515 000.00 €	95 537.00 €
Budget Spanc	1 000.00 €	0.00 €

Après contrôle et suite à une erreur d'analytique lors de l'élaboration des budgets 2025 pour le volet charges de personnel, il convient de modifier la répartition de la participation des budgets annexes assainissement et eau.

En effet le montant de 30 229 € doit être rebasculé du budget assainissement au budget eau potable.

Le montant maximum reversable au budget principal ne change pas.

	Charges de personnel	Autres charges
Budget Assainissement	600 179.00 €	278 204.00 €
Budget Eau potable	57 553.00 €	32 837.00 €
Budet Ordures ménagères	541 410.00 €	95 537.00 €
Budget Spanc	1 000.00 €	0.00 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la nouvelle participation maximum des budgets annexes comme suit :



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2025.12.12 14:59:57 +0100
Ref:10069574-15182845-1-D
Signature numérique
le Président